

Comprendre l'économie des industries culturelles et créatives pour déterminer les modes d'intervention des collectivités dans ce domaine

Point fort de cette formation

De profondes modifications sont en cours dans le monde de l'économie des industries culturelles et créatives. L'arrivée de nouvelles technologies et les choix éminemment politique de certains commanditaires ont de lourdes conséquences pour les créateurs. Parallèlement les collectivités locales font face à des contraintes budgétaires qui imposent des baisses drastiques des soutiens en faveur de la culture. L'ensemble de ces données imposent aux collectivités de révisiter leur politique culturelle dans le domaine des industries créatives. Comment concilier intérêt général, contraintes budgétaires et autonomie des créateurs ? Au regard du respect des droits culturels des personnes et de la liberté de création artistique, les collectivités territoriales doivent construire de nouveaux modes d'intervention.

Objectifs opérationnels

- Analyser l'économie des deux secteurs Image et Livre, en repérant les chaînes de valeurs, en identifiant des différents acteurs : création, production, diffusion, numérisation ...
- Déterminer les spécificités des secteurs de l'image : cinéma, audiovisuel public, jeux vidéos ...
- Connaître les cadres législatifs dits de l'exception culturelle : prix unique du livre, quotas européens, protections nationales, les emplois intermittents ...
- Analyser les différents dispositifs de soutien aux deux secteurs : CNC, CNL, subventions régionales, aides européennes, soutiens locaux ...
- Examiner les dispositifs de soutien conjoints Régions / DRAC / CNC / CNL en prenant différents exemples en France pour en évaluer la pertinence.
- Analyser les impacts de pôles Image des métropoles.

Contenu

Jeudi 12 novembre 10h - 12h 30 :

Jeudi 12 novembre 14h - 17h :

Vendredi 13 novembre 9h 30 - 12h 30 :

Vendredi 13 novembre : 14h - 16h 30 :





Programme de formation

Du 12 novembre 2026 au 13 novembre 2026
de 10h00 à 16h30
Accueil 9h 30

Marseille
Cédis

Bilan de la formation.

Méthode pédagogique et pré-requis

Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.

Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Intervenant·es

Plusieurs intervenant·es dont Philippe Chantepie co-auteur de l'économie du livre (La découverte 2024) et inspecteur général au Ministère de la culture

Témoignages de professionnel·les.

Lieu

13000 Marseille

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élus·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
[le référent](#)
Cédis.



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - <http://www.cedis-formation.org>